



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Objectifs de
développement
durable

Bureau à Libreville



RAPPORT ANNUEL 2017

“ Engagé pour l’atteinte des Objectifs de développement durable au Gabon ”



3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE

4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ

6 EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE

10 INÉGALITÉS
RÉDUITES

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES

14 VIE
AQUATIQUE

15 VIE
TERRESTRE

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES

17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS

SOMMAIRE

Editorial	3
Coopération avec le Gabon	5
1. Redynamisation de la Fédération des Associations, Centres et Clubs UNESCO.....	5
2. Formation des jeunes sur le leadership féminin et l'autonomisation de la femme.....	5
Education	6
1- Amorçage de l'élaboration de la stratégie sectorielle de l'Education et mise en œuvre de l'agenda du Cadre d'Action Education 2030.....	6
2- Renforcement des capacités nationales des enseignants et personnel d'encadrement.....	7
3- Renforcement de capacités nationales en matière d'alphabétisation et de formation tout le long de la vie.....	8
4- Développement des compétences professionnelles.....	9
5- Développement de l'Education à la santé sexuelle et à la reproduction au pré-primaire et primaire et au secondaire.....	10
Sciences exactes et naturelles	13
1. Redynamisation de l'enseignement des Sciences.....	13
2. Promotion des réserves de la Biosphère (MAB).....	14
3. Amorçage de la rédaction du Rapport sur la Gouvernance de l'eau potable au Gabon.....	14
Sciences humaines et sociales	15
1. Constitution d'une masse critique de professionnels dans le domaine de la formulation de politiques publiques fondées sur des données probantes.....	15
2. Engagement civique des jeunes et des femmes pour la prévention des conflits et la promotion de la culture de la paix.....	16
3. Lancement du concept d'entrepreneuriat social des jeunes et la culture de la paix.....	18
Culture	21
1. Mise à jour du cadre réglementaire.....	21
2. Protection, conservation et promotion du patrimoine culturel.....	21
3. Promotion du patrimoine vivant, de la créativité et de la diversité des expressions culturelles.....	23
4. Mobilisation de la culture pour favoriser la réconciliation, la cohésion sociale et la paix.....	24
Communication et information	25
1. Amélioration du cadre juridique en conformité avec les standards internationaux et promotion de la sécurité des journalistes.....	25
2. Promotion des sociétés du savoir à travers la valorisation des solutions libres et développement des compétences relatives à la maîtrise des TIC.....	26
3. Renforcement de la préservation du patrimoine documentaire.....	27
4. Engagement des jeunes dans le développement et la consolidation de la paix.....	28
Coopération avec les autres agences du Système des Nations Unies	29
1. Participation à l'élaboration et à la signature du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.....	29
2. Culture du fair-play et de la paix.....	30
3. Mobilisation pour la préservation de l'environnement.....	30
4. Promotion des activités du Système des Nations Unies au Gabon.....	31



Les femmes jouent un rôle très important dans les sociétés traditionnelles, au Gabon. Elles sont

considérées comme des courroies de transmissions intergénérationnelles. Dans plusieurs rites, elles font l'objet de plusieurs types de représentation : masques, reliquaires et instruments de musique. Cependant, la perpétuation de ce patrimoine culturel est menacée de disparition du fait de son oralité.

A travers la célébration de l'édition 2017 de la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue » et le développement, nous avons fait la lumière sur les valeurs du « Vivre ensemble » dans les sociétés traditionnelles gabonaises en privilégiant « *le rôle des femmes dans la sauvegarde et la transmission du patrimoine culturel immatériel pour la paix et le développement durable* ». Nous avons exploré les différents aspects du patrimoine culturel afin de mettre en valeur les savoirs et les mécanismes susceptibles d'être utilisés aux fins de prévenir et résoudre les conflits et de consolider le vivre-ensemble. En outre, il a été question de mettre en exergue la contribution du patrimoine au

développement durable en faisant connaître, aux fins de leur réappropriation, les savoirs et savoir-faire relatifs aux médecines traditionnelles, à la biodiversité pour la sécurité alimentaire.

Au-delà de ceux-ci, le présent rapport égraine les résultats atteints par le Bureau UNESCO à Libreville (Gabon), dans les domaines de l'Éducation, des Sciences naturelles, des Sciences humaines et sociales, de la Culture et de la Communication et l'Information.

La multiplicité des activités dans l'**Éducation** nous ont permis de faire adopter un nouveau cadre curriculaire pour la formation des enseignants de l'éducation de base ; de renforcer des capacités nationales du personnel d'encadrement ; de renforcer les capacités nationales en matière d'alphabétisation et de formation tout le long de la vie ; de développer des compétences professionnelles et un projet d'Éducation à la santé sexuelle et à la reproduction au primaire.

Dans les **Sciences naturelles**, grâce au projet mondial Microsciences nous avons formé 100 enseignants et lancé l'expérimentation dans une trentaine d'établissements pilotes. Aussi, le projet Train my generation a complété son objectif de formation des enseignants des matières scientifiques du secondaire.

S'agissant des **Sciences humaines et sociales**, nous avons participé à la constitution d'une masse critique d'experts dans la Gestion des transformations sociales et à l'engagement des jeunes et des femmes dans la prévention des conflits et la promotion de la culture de la paix. Nous y avons également renforcé les capacités d'experts nationaux dans le domaine de l'éthique, l'environnement et le génome humain ainsi que lancé le concept d'entrepreneuriat social et solidaire.

En plus des résultats obtenus avec la célébration de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, en matière de **Culture**, le Bureau a permis l'amorce de l'élaboration d'une nouvelle loi sur le patrimoine. Aussi, a-t-il permis la protection, conservation et promotion du patrimoine culturel, la promotion du

patrimoine vivant, de la créativité et de la diversité des expressions culturelles et la mobilisation la culture pour favoriser la réconciliation, la cohésion sociale et la paix.

Enfin, nos actions en **Communication et Information** ont permis d'accompagner le Gabon dans le développement de son cadre législatif en conformité avec les standards internationaux et d'encourager la promotion de la sécurité des journalistes. De plus, nous avons lancé le concept de formation des jeunes en programmation visuel des applications mobiles en faveur des jeunes incarcérés à la prison centrale de Libreville, une déclinaison du projet Youthmobile de l'UNESCO. Et, nous avons renforcé la préservation du patrimoine documentaire et appuyé l'engagement des jeunes dans le développement et la consolidation de la paix.

Vincenzo Fazzino

Chef de Bureau et Représentant
de l'UNESCO au Gabon

COOPERATION AVEC LE GABON

1. Redynamisation de la Fédération des Associations, Centres et Clubs UNESCO



Vue des participants à l'Assemblée générale - © UNESCO

Dans le cadre des programmes de participation 2017, la Commission nationale gabonaise pour l'UNESCO a relancé, le 30 mars 2017, le processus de redynamisation des Associations, Centres et Clubs UNESCO locaux en soutenant l'organisation de l'assemblée générale de la fédération qui les compose. Il s'agissait d'examiner et

d'adopter les nouveaux statuts et règlement intérieur, d'élaborer un plan action et d'élire une nouvelle instance dirigeante.

2. Formation des jeunes sur le leadership féminin et l'autonomisation de la femme

Grâce au programme de participation, le Bureau a soutenu l'organisation du 2ème Forum



Vue des participants - © RJLNAG

Leaders féminins en action du Réseau des jeunes leaders des Nations Unies, Section Gabon. Organisé, du 6 au 8 juin 2017, à Libreville, il a permis à une cinquantaine de jeunes filles provenant des différentes provinces de s'outiller sur le

management associatif et la création d'activités génératrices de revenus.

EDUCATION

L'accompagnement du gouvernement gabonais dans le domaine de l'Education a été au cœur de notre action cette année. Nous avons conjointement amorcé et développer 5 projets et activités.

1- Amorce de l'élaboration de la stratégie sectorielle de l'Education et mise en œuvre de l'agenda du Cadre d'Action Education 2030



Vue des officiels à la réunion avec les 5 Ministres en charge de l'éducation au Gabon - © UNESCO

Nous avons initié en 2017, avec les 5 ministères en charge de l'éducation au Gabon, le processus d'élaboration d'un plan Sectoriel de l'éducation (PSE) inclusif. Ce processus inclut la mise en œuvre de la feuille de route du Cadre d'Action Education 2030. Le PSE fait partie du projet phare de coopération entre le Gabon et l'Unesco 2018- 2022 intitulé « Appui à la production des statistiques de l'éducation et à l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation ».

Ce processus a permis de réaliser la mobilisation de partenaires autour du projet d'Appui à la production des statistiques de l'éducation et de l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation, parmi lesquels : l'Institut des statistiques de l'UNESCO (ISU), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Banque mondiale et l'Agence Française de Coopération (AFD).

La production d'un plan sectoriel de l'éducation cadre parfaitement avec les priorités du gouvernement gabonais et de l'UNESCO. A travers cette action, le Bureau participe au renforcement du dispositif institutionnel de l'éducation, de la Formation et de la Recherche,

priorité nationale. En outre, elle permet également au Bureau de répondre à deux priorités de l'Organisation : le développement des systèmes éducatifs qui favorisent un apprentissage pour tous tout au long de la vie, à la fois inclusif et de qualité et responsables et la mise en œuvre du plan d'action Education 2030.

L'élaboration du PSE est une exigence du Cadre d'Action Education 2030, en ce sens, le projet reflète la volonté de faire aboutir l'ODD 4 et ce par l'action sur toutes ses cibles et ainsi de soutenir le Gabon dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et suivi de l'ODD 4. L'élaboration du PSE participe aussi à l'atteinte de l'ODD 17 par ce qu'il permet de renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

2- Renforcement des capacités nationales des enseignants et personnel d'encadrement



Vue des participants au lancement du Rapport mondial du suivi de l'éducation 2017/8 - © UNESCO

Le Gabon est une partie prenante du processus régionale de l'élaboration et l'adoption d'un cadre curriculaire harmonisé pour la formation des enseignants de l'éducation de base élargie dans les pays de l'espace CEEAC. Dans ce cadre, un atelier d'appropriation nationale a été organisé sur le processus avec la participation de l'ensemble les cadres techniques des cinq ministères en charge de l'éducation à la suite du « Lancement du Rapport mondial de suivi sur l'Education » le 16 novembre 2017.

Cette activité participe au renforcement du dispositif institutionnel de l'éducation de la formation et de la recherche mais aussi, aux modalités d'exercice du métier d'enseignant, de

formation, de chercheur ou tout autre corps d'appui dans les secteurs éducation, formation recherche.

En outre, cette activité permet de répondre à deux priorités de l'UNESCO : le développement des compétences pour le monde du travail et la résolution des problèmes relatifs aux enseignants.

Ce projet, reflète la volonté de faire aboutir l'ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie et ce par la cible 4c demande « *d' accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement* ».

3- Renforcement de capacités nationales en matière d'alphabétisation et de formation tout le long de la vie



Vue des participants à l'atelier de formation des encadreurs des centres d'alphabétisation du Gabon - © UNESCO

Le Bureau de l'UNESCO à Libreville a poursuivi, en 2017, au Gabon, son soutien dans le renforcement des capacités des centres d'alphabétisation à travers l'élaboration de référentiels d'alphabétisation traditionnelle et fonctionnelle ainsi que la formation de 65 formateurs et de 25 encadreurs de ces centres d'alphabétisation.

Ces résultats correspondent aux priorités nationales du Gabon affichées dans le Plan Stratégique Gabon Emergent « Gabon 2025 » dans sa composante « Plan Education » qui vise

entre autre la formation des ressources humaines de qualité pour renforcer la prise en mains de l'économie gabonaise dans tous ses aspects.

L'Appui au centre d'alphabétisation reflète la volonté de faire aboutir l'ODD 4 « Assurer pour tous une éducation équitable, inclusive et de qualité, et un apprentissage tout au long de la vie » et notamment sa cible 4.6 : « D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter » ainsi que la cible 4.4 « D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat ».

4- Développement des compétences professionnelles

Le développement des compétences professionnelles pour le travail et l'entrepreneuriat font partie des priorités de l'UNESCO et des Etats partenaires. Au regard de l'absence de politiques en matière d'Enseignement et de formation professionnelle et techniques (EFPT) qui ralentissent la production des savoirs, l'UNESCO à travers son Bureau de Libreville a accompagné le Gouvernement gabonais dans le renforcement de sa politique en la matière.



Vue d'une salle de classe de Tchibanga – © UNESCO

Grâce au Projet Former Ma Génération - Gabon 5000, l'UNESCO a créé 13 centres de formation professionnelle dans les Technologies de l'information et de la communication (TIC) à travers tout le pays. Ils ont permis de former 4752 jeunes à l'outil informatique dans 3 niveaux :

notions de base, intermédiaire et avancé. C'était des jeunes de 17 à 35 ans, scolarisés et non scolarisés.

Ainsi, l'UNESCO participe à la mise en œuvre des priorités nationales du Gabon relatives à l'éducation et à la formation axées sur la qualité et à celles de l'Organisation relatives au développement des systèmes éducatifs qui favorisent un apprentissage pour tous tout au long de la vie, à la fois inclusif et de qualité, à la mise en œuvre du Plan Education 2030 et au développement des moyens permettant aux apprenants d'être des citoyens du monde créatifs et responsables.

Ce projet a parfaitement contribué à la réalisation de l'Objectif du développement durable 4 (Education de qualité) ainsi qu'aux objectifs 5 (Egalité entre les sexes), 1a (réduction des inégalités), 8 (travail décent et croissance économique) et 9 (Industrie, innovation et infrastructure).

5- Développement de l'Education à la santé sexuelle et à la reproduction au pré-primaire et primaire et au secondaire



Des pairs éducateur (en tee-shirts blancs) en pleine sensibilisation - © UNESCO

L'UNESCO travaille au renforcement des liens entre l'éducation et la santé, reflétant la reconnaissance grandissante au niveau international du fait qu'une approche plus complète à la santé sexuelle et une action coordonnée de tous les secteurs est nécessaire.

A travers le Bureau de Libreville, l'Organisation a multiplié ses résultats au Gabon. A la veille du baccalauréat, elle a soutenu le Comité de lutte contre le Sida du Ministère de l'éducation nationale (COLUSIMEN) dans l'organisation de l'atelier d'élaboration et de production d'outils de sensibilisation contre le VIH et les violences pendant lesdits examens, le 29 juin 2017. Comme son nom l'indique, cet atelier a permis au Gabon de disposer d'outils de sensibilisation des candidats, des membres du secrétariat et du jury sur le VIH et les violences en période d'examen.

Ces différents outils ont été testés dans les différents centres de baccalauréat 2017 de Libreville, le mercredi 19 (jour de démarrage de tous les candidats) et le samedi 22 juillet (jour des oraux), à travers une campagne baptisée Bac sans violence et sans IST/VIH. Celle-ci était animée des pairs éducateurs, membres des clubs santé des lycées et collèges de la capitale gabonaise. Elle a permis d'atteindre plus de 8 000 candidats.

En outre, l'UNESCO a lancé, le 04 octobre 2017, en partenariat avec d'autres agences du Système des Nations Unies le Projet de renforcement de l'éducation à la santé sexuelle et à la reproduction au primaire, au Gabon.

Le « Projet de renforcement de l'Education à la santé sexuelle et de la reproduction dans l'enseignement primaire » est un exemple parlant de « Unies dans l'action », le lancement de ce projet a vu l'implication de plusieurs agences du Système des Nations Unies au Gabon conscient de l'importance de sa mise œuvre dans la réduction les nouvelles infections au VIH et grossesses non désirées chez les jeunes et de contribuer à l'atteinte des 90-90-90 d'ici 2020 » avec l'UNESCO comme agence lead.

Les premiers résultats de ce projet sont la formation de vingt-deux personnels, inspecteurs pédagogiques, conseillers pédagogiques et enseignants, constituant l'équipe technique, la réalisation du diagnostic des curricula de l'enseignement primaire ainsi que des référentiels de formation des enseignants, la détermination des profils de sortie des apprenants de chaque du primaire ainsi que celui des étudiants de l'école de formation des instituteurs, l'élaboration des curricula ESSR respectifs et l'évaluation du guide ESSR pour les enseignants puis la suggestion de complément pour celui-ci.

Cette approche correspond aux priorités gabonaises relatives au renforcement des contenus en éducation à la paix et la citoyenneté mondiale dans les curricula. Du point de vue des priorités de l'UNESCO, il répond à : la construction de la paix par l'édification de sociétés

inclusives, pacifiques et résilientes et le développement des moyens permettant aux apprenants d'être des citoyens du monde créatifs et responsables.

Ce projet reflète l'ODD 4 spécifique sa cible 4.7 « D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable ». Il participe aussi à l'atteinte de l'ODD 3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ».



L'expert Amé lors d'une de ses présentations à l'atelier Diagnostic des curricula du primaire et de l'école normale des instituteurs - © UNESCO

SCIENCES NATURELLES

1. Redynamisation de l'enseignement des Sciences



Vue d'élèves de classe de troisième du Lycée Paul Emame Eyéghé - © UNESCO

A travers le Bureau de Libreville, l'UNESCO soutient la mise en œuvre du « Projet de redynamisation de l'enseignement des sciences au Gabon par les Microsciences » en partenariat avec la Fondation Sylvia Bongo Ondimba. A ce jour, ce projet a pour résultats la formation du personnel d'encadrement, de formateurs ainsi que de plus de 100 professeurs expérimentateurs dans les provinces de l'Estuaire, Ogooué-Maritime et Woleu-Ntem répartis dans 32 établissements. Aussi, l'UNESCO a offert un lot de 1 000 kits microsciences de base et une quarantaine du modèle avancé au Ministère de l'éducation nationale afin de lui permettre de généraliser cette formation dans les villes suscitées. Grâce à cette dotation, 35.200 élèves expérimentent désormais les microsciences lors des cours des sciences de la vie et de la terre et des sciences physiques.

Par ailleurs, dans le cadre de la composante 2 du projet Former Ma Génération – Gabon 5000, le Bureau a formé 122 enseignants de mathématiques, physique, chimie et des sciences de la vie et de la terre dans l'ingénierie de production et de mise en ligne de cours pour les classes de troisième et de terminale. Aussi, il a lancé les inscriptions en ligne des candidats au Brevet d'étude du premier cycle (BEPC) et au Baccalauréat. Plus de 5 000 y sont actuellement inscrits par les enseignants formés.

Ces projets ont ainsi contribué à la réalisation des Objectifs du développement durable 4 (Education de qualité) ainsi qu'aux objectifs 5 (Egalité entre les sexes), 1a (réduction des inégalités), 8 (travail décent et croissance économique) et 9 (Industrie, innovation et infrastructure).

2. Promotion des réserves de la Biosphère (MAB)

Le Gabon compte une seule réserve de biosphère, la réserve naturelle intégrale de Ipassa Makokou inscrite depuis 1982 et dont les rapports décennaux ne sont pas régulièrement établis. Une discussion est en cours entre l'ensemble des parties prenantes associées à la gestion de cette réserve pour l'élaboration conjointe de ce rapport ainsi que la définition d'un nouveau zonage incluant le Parc national de l'ivindo. Le rapport est attendu au plus tard en septembre 2019 par le Comité international de coordination des réserves MAB.

La réserve de biosphère de Ipassa

Makokou est intégrée dans le projet phare développé « Gabon : culture, nature et développement local » en ce qui concerne particulièrement les retombées économiques et sociales pour les populations qui vivent aux alentours. D'autres initiatives pour des dossiers d'inscription à la liste des Réserves de biosphère sont en cours d'élaboration, notamment la proposition pour le Bassin du bas Ogooué.

3. Amorce de la rédaction du Rapport sur la Gouvernance de l'eau potable au Gabon

Dans le cadre de la promotion du Programme hydrologique de l'eau de l'Organisation au Gabon, le Bureau a amorcé l'élaboration du Rapport sur la Gouvernance de l'eau potable au Gabon, en partenariat avec le Ministère en charge de l'énergie et des ressources hydrauliques. Ledit Rapport sera publié en 2018.

1. Constitution d'une masse critique de professionnels dans le domaine de la formulation de politiques publiques fondées sur des données probantes



Vue des participants à l'Ecole MOST de Libreville - © UNESCO

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention de partenariat, signée en décembre 2016 avec le soutien du Bureau de l'UNESCO, entre le Ministère du développement social et familial, de la prévoyance sociale et de la solidarité nationale et le Comité national du Programme pour la Gestion des Transformations sociales (MOST) de l'UNESCO, une Ecole MOST a été organisée, du 10 au 13 juillet 2017. Elle portait sur la « Méthodologie d'élaboration, de pilotage et d'évaluation des politiques sociales et inclusives ». Financée par l'UNESCO, elle a permis de former 40 personnes (agents de l'Etat, universitaires et membres de la société civile).

L'impact de cette formation de 40 personnes est, à la longue, la constitution d'une masse critique de professionnels qualifiés pouvant aider au renforcement de l'interface recherche-politique publique et d'une culture de la conception de politiques publiques fondées sur la prospective et sur des données factuelles et scientifiques. Cette activité, qui contribue à la réalisation des ODD 4, 10 et 16, est en phase avec l'ambition de faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025, entre autres, par le renforcement de la qualité du capital humain et le partage équitable des fruits de la croissance. Ainsi, cette Ecole MOST a contribué à la réalisation du résultat escompté (ER 1) « Renforcement de la formulation de politiques

publiques dans les Etats membres sur la base de données scientifiques, de connaissances fondées sur les sciences humaines, de l'éthique et de cadres relatifs aux droits de l'homme ».

2. Engagement civique des jeunes et des femmes pour la prévention des conflits et la promotion de la culture de la paix



Vue des participants au Forum panafricain des jeunes - © UNESCO

Entamée en décembre 2014, l'excellente coopération entre le Gabon et l'UNESCO en terme de promotion de la culture de la paix par l'implication des jeunes s'est poursuivie en 2017 avec la co-organisation, avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), du « Forum panafricain des jeunes pour la culture de la paix et la lutte contre la radicalisation en vue de la création d'un système d'alerte précoce en Afrique centrale ».

Par ailleurs, organisé, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et en coopération avec le Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (PAYNCOP), ce forum a été principalement l'opportunité d'une appropriation et d'une adoption par les jeunes d'un projet sous-régional portant « Renforcement des capacités des jeunes en gestion de mouvements associatifs et en prévention des conflits et des violences, et contribution de la jeunesse à l'alerte précoce pour la paix et la sécurité en Afrique centrale » ; projet sous-régional initié par la CEEAC, l'UNOCA et l'UNESCO avec le soutien de l'OIF.

L'objectif global de ce projet est de renforcer les capacités des jeunes d'Afrique centrale en gestion des mouvements associatifs et en prévention des conflits et des violences et de permettre à la jeunesse de contribuer au Mécanisme d'alerte rapide d'Afrique centrale (MARAC) aux fins de la construction et de la consolidation de la résilience communautaire, du développement durable, de la paix et de la sécurité. Ses principaux bénéficiaires seront environ 10.000 jeunes leaders des Conseils nationaux de la jeunesse et des Coordinations nationales du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix.

En outre, le 06 avril, lors de la célébration de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, une initiative du PAYNCOP, le Bureau a participé à la mobilisation et la sensibilisation d'une quarantaine de jeunes sur la pratique du sport et ses valeurs. Par le biais de la projection du film, « L'incroyable équipe » de Sebastian Grobler, le Bureau a montré, entre autres, comment le sport peut être un moyen de fraternisation, au-delà des classes sociales, de rapprochement des peuples et par conséquent être un bon moyen pour promouvoir la paix.



Vue des femmes au terme de la cérémonie d'ouverture de la semaine de la paix - © UNESCO

En outre, le Bureau UNESCO de Libreville a célébré les Journées internationales de la femme (8 mars) et de la paix (21 septembre) avec les autres agences du Système des Nations Unies au Gabon. Au cours de la première célébration plus de 200 femmes se sont engagées pour la création d'un réseau national pour la culture de la paix et le développement durable. Ceci s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Appui à la contribution des femmes pour la promotion de la culture de la paix et des objectifs du développement durable au Gabon » initié par le Médiateur de la République et soutenu par l'UNOCA et l'UNESCO. Cette

initiative entendait appuyer, tout au long de l'année 2017, des projets et des activités de femmes issues, entre autres, des organisations de la société civile, du monde artistique, culturel et scientifique ; projets et activités destinés à promouvoir les conditions d'un savoir-vivre ensemble harmonieux et pacifié.

S'agissant de la célébration de la deuxième Journée suscitée, elle a permis d'officialiser le processus de création du Réseau national de femmes pour la promotion d'une culture de la paix par mise en place formelle d'un bureau provisoire. Ledit bureau a pour mission d'élaborer des projets de statuts et de plan d'action qui devront être adoptés lors d'une assemblée générale constitutive. La création de ce réseau participera à la mobilisation de la société civile africaine conformément au « Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique - *Agissons pour la paix* », adopté à Luanda (Angola), en mars 2013, à l'issue du Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix » ; lequel Plan d'action appelle, entre autres, au développement d'un mouvement panafricain en faveur d'une culture de la paix.

Tout en contribuant à la réalisation de l'ODD 16 et au résultat escompté 3 (ER 3)¹ du Programme sciences humaines et sociales, ces différentes activités répondent également à l'ambition du Gabon d'être, à l'horizon 2025, « un acteur important de la paix »² dont la gouvernance « sera fondé sur les principes d'un Etat de droit, sur un environnement national de démocratie, de tolérance, de respect de l'autre et d'ouverture... »

3. Lancement du concept d'entrepreneuriat social des jeunes et la culture de la paix



Poignées de mains entre M. Fazzino (à gauche) et M. Maganga Moussavou (au milieu) et M. Chandezon (à l'extrême droite) – © UNESCO

L'UNESCO lance ce concept au Gabon en soutenant la signature, le 06 octobre 2017, d'une convention de partenariat entre le Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'entrepreneuriat national et de l'insertion des jeunes et

¹ Possibilité offerte aux jeunes d'agir, du niveau local au niveau mondial, pour relever les défis sociétaux et consolider la paix.

² *Plan Stratégique Gabon Emergent*, p. 21.

le Centre d'étude et de prospective stratégique Gabon (CEPS-Gabon). Cette convention a pour objet l'organisation biennale d'une distinction appelée « Tremplin Gabon, mécanisme de soutien à l'entrepreneuriat social des jeunes et la culture de la paix » en vue de récompenser et accompagner la consolidation d'une initiative entrepreneuriale individuelle et d'une initiative entrepreneuriale coopérative soucieuses toutes les deux de cohésion sociale et de développement durable et portées par des jeunes depuis au moins un an, d'une part ; et d'une école nationale d'été ouverte à des jeunes âgés de 18 à 40 ans porteurs potentiels de projets d'entreprise coopérative dénommée « Campus-Coopératives », d'autre part ; laquelle école devrait aboutir à la création d'un incubateur d'entreprises coopératives en vue de promouvoir l'économie sociale et solidaire au Gabon.

A travers ces deux actions, cette convention a pour objectifs : (i) la formation des jeunes aux différents savoir-faire et savoir-être associés à la création et à la gestion d'entreprise coopérative ; (ii) le renforcement des connaissances des jeunes sur l'économie sociale et solidaire ; (iii) la sensibilisation et la formation des jeunes à l'acquisition des compétences sociales et interculturelles susceptibles de les aider à devenir au quotidien des acteurs de la culture de la paix ; (iv) la formation des formateurs dans le domaine de l'économie sociale et solidaire en général et de l'entrepreneuriat coopératif en particulier et le renforcement des capacités du personnel institutionnel dans ces domaines ; (v) le développement de l'entrepreneuriat coopératif et de l'économie sociale et solidaire .

En soutenant cette convention, l'UNESCO contribue, d'une part, à la mise en œuvre du « Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique - *Agissons pour la paix* », adopté à Luanda (Angola); lequel Plan d'action identifie, en son axe 3, les jeunes comme acteurs du changement et du développement ; et d'autre part, à l'accroissement de la visibilité de l'économie sociale et solidaire, conformément à la mission assignée au Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire³, créé en septembre 2013, dont l'UNESCO fait partie.

Du point de vue des priorités nationales, il s'agit de contribuer à la lutte contre le chômage des jeunes en facilitant et en encourageant leur auto-insertion socio-économique par la création d'entreprises coopératives comme alternative à l'emploi salarié en conformité avec les actions 155 (création d'une facilité d'entrepreneuriat social), 53 (promotion de

³ Ce Groupe de travail ou « Task force » a précisément pour objectifs de (i) renforcer la reconnaissance des entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire ; de (ii) promouvoir les connaissances sur l'économie sociale et solidaire et consolider les réseaux d'ESS ; de (iii) soutenir la mise en place d'un environnement institutionnel et politique favorable à l'ESS ; (iv) d'assurer la coordination des efforts internationaux et renforcer et établir des partenariats.

l'entrepreneuriat), 154 (promotion de l'emploi) et 52 (rationalisation et renforcement du dispositif d'appui au secteur privé) du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE).

La mise en œuvre de cette convention de partenariat, soutenue par l'UNESCO, entre le Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'entrepreneuriat national et de l'insertion des jeunes et le Centre d'étude et de prospective stratégique Gabon (CEPS-Gabon), contribuera à la réalisation des ODD 1, 8 et 16.



CULTURE

Pour le Programme Culture, quatre domaines ont marqué la coopération Gabon – UNESCO en 2017.

1. Mise à jour du cadre réglementaire

En matière législative et réglementaire, l'UNESCO a accompagné le Gouvernement gabonais dans la révision de ses instruments normatifs. Dans le cadre du travail intersectoriel, les programmes Culture et Communication et Information, ont contribué au processus d'élaboration d'une nouvelle loi sur le patrimoine tenant en compte les diverses composantes matérielles, immatérielles, aquatiques et documentaires du patrimoine. Au terme du processus, cette nouvelle loi abrogera la loi 2/94 du 30 décembre 1994 portant protection des biens culturels en République Gabonaise.

Concernant les ODD, cette activité contribue à l'atteinte des ODD 4 et 11. La priorité nationale visée est tirée du plan sectoriel Culture et Arts du PSGE (i) : mise en place d'un dispositif réglementaire et institutionnel et dans l'*Objectif stratégique 6* : Améliorer le cadre législatif et réglementaire ainsi que les instruments de la gouvernance culturelle dans « Les grands axes de la politique culturelle en République gabonaise ».

2. Protection, conservation et promotion du patrimoine culturel



Vue de participants à l'atelier « Inventaire et documentation des collections des musées » – © UNESCO

Dans le domaine du Patrimoine Mondial (Convention de 1972), le Gabon compte un seul site, le Paysage culturel relique Lopé-okanda inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2007. Pour améliorer sa valorisation, ce site du patrimoine mondial a bénéficié d'un projet d'assistance internationale conduit par la Direction générale de la Culture en partenariat avec l'Agence nationale de préservation de la nature (ANPN) et l'association « Les amis du patrimoine du Gabon ». Les résultats obtenus portent notamment sur la sensibilisation des populations locales à l'intérêt des activités génératrices de revenus sur les sites du patrimoine mondial, la mise à jour d'information sur les sites archéologiques et d'art rupestre, l'installation de panneaux signalétiques (en cours), la réalisation d'une maquette de l'écomusée (en cours de finition) et la création d'un site web.

Le paysage culturel relique Lopé-okanda bénéficie jusqu'en 2019 des financements du programme Central Africa World Heritage Fund Initiative (CAWHFI). Les principales activités portent sur la conservation, la recherche et la valorisation à travers notamment le développement des plans d'aménagement des ensembles historiques, la réhabilitation de l'Ecomusée, la pose de nouvelle signalétique, la création d'un site internet en lien avec celui de l'ANPN et la conduite de nouvelles prospections des sites rupestres. Ce projet a permis le recrutement de staff (assistant

technique) en charge des aspects culturels du bien.

En matière de musée, en application de la Recommandation de 2015 concernant la protection et la promotion des musées et des collections, leur diversité et leur rôle dans la société, l'UNESCO a permis au Gabon d'engager le processus de mise à jour du système d'inventaire et de documentation des collections du Musées national des arts et traditions. Au cours d'un atelier tenu en juillet 2017, treize (13) professionnels du Musée national ont été formés pour conduire cet inventaire et documentation des collections au cours de l'année 2018. Du matériel informatique de travail a été offert pour servir à ce processus. L'inventaire et la documentation des collections constituent un préalable dans la gestion des musées.

Concernant les ODD, les deux premières activités contribuent à l'ODD 11 et la troisième activité à l'ODD 4. En ce qui concerne les priorités nationales, ces trois activités s'inscrivent dans l'*Objectif stratégique 2* : Promouvoir l'inventaire, la préservation, la réappropriation, la mise en valeur et la gestion durable du patrimoine culturel et naturel, matériel et immatériel dans « Les grands axes de la politique culturelle en République gabonaise ».

3. Promotion du patrimoine vivant, de la créativité et de la diversité des expressions culturelles

Dans le domaine du patrimoine immatériel, le Gabon, Etat – partie à la Convention 2003 dès 2004, n'a à ce jour aucun élément inscrit sur la liste représentative ou sur la liste de sauvegarde urgente. En 2017, à Oyem et Franceville, en collaboration avec les autorités municipales de ces deux villes, des personnels ont bénéficié de sessions de sensibilisation pour conduire le processus d'élaboration de deux dossiers (Mvett et Ndjobi). Ces sessions de renforcement des capacités de l'expertise locale se poursuivra en 2018.

De même, une mission de consultation nationale pour l'évaluation des besoins du Patrimoine culturelle immatérielle a été conduite par une consultante nationale en collaboration avec le ministère de la culture et la société civile. Elle a permis de disposer d'un rapport national transmis au Ministère de la Culture. De ce rapport et des commentaires dudit ministère, sera élaboré pour 2018 un projet de renforcement des capacités.

En 2016 et 2017, l'UNESCO a financé un projet d'inventaire et promotion du patrimoine culturel immatériel des populations pygmées du Gabon.

En ce qui concerne la Convention 2005 et les industries culturelles, vingt-deux (22) personnes issues du ministère de la culture et d'associations culturelles ont bénéficié de renforcement des capacités sur le Fonds international de la diversité Culturelle - FIDC aux fins de répondre aux appels à projet. Les impacts de ces formations ont été observés lors de la clôture de l'appel FIDC 2018 (mars).

De même, en soutien à la Commission nationale gabonaise pour l'UNESCO dans le cadre des Programmes de participation, ces personnes ont bénéficié de renforcement de capacités en vue des Programmes de Participation pour le cycle 2018 - 2019. Comme résultats déjà visibles, deux projets culturels portés par des associations et ONG ont été soumis à la Commission Nationale gabonaise pour l'UNESCO (Management artistique et Renforcement des capacités des femmes de théâtre).

En matière de créativité, pour l'édition 2017 du Concours régional « Regards croisés » du Bureau régional Afrique centrale de la Francophonie - OIF, une bande dessinée sur le thème « Education à la citoyenneté » a été co – produite UNESCO/OIF. Elle rassemble les textes des quatre lauréats de ces concours issus de trois pays (Cameroun, Congo et Congo RD). L'édition 2018 de ce concours sera consacrée à la diffusion et dissémination de cette bande dessinée auprès de tous les publics notamment les jeunes.

Les activités menées dans la mise en œuvre de cet axe de coopération Gabon – UNESCO pour la période 2016 – 2017 s’inscrivent dans l’atteinte (a) des ODD 4 et 8, de (b) l’axe (iii) : développement et promotion des industries culturelles et créatives du plan sectoriel Culture et Arts du PSGE et (c) dans les *Objectif stratégique 1* : Préserver et promouvoir les identités et la diversité culturelles pour un développement durable, l’*Objectif stratégique 3* : Stimuler et valoriser la créativité et le développement des industries culturelles par l’appui à la création, à la diffusion des œuvres et l’amélioration de la condition de l’artiste et des professionnels de la culture et *Objectif stratégique 5* : Renforcer l’économie de la culture par l’appui au développement des entreprises et industries culturelles dans « Les grands axes de la politique culturelle en République gabonaise »

4. Mobilisation de la culture pour favoriser la réconciliation, la cohésion sociale et la paix



Des femmes gabonaises gardiennes du Ndjembè lors de la cérémonie traditionnelle de clôture de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement durable - © UNESCO

La Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement durable 2017 a été célébrée sous le thème « *Le rôle des femmes dans la sauvegarde et la transmission du patrimoine culturel*

immatériel pour la paix et le développement ». Elle a permis d’accueillir à Libreville des « grands – mères » de Suisse, de France, d’Allemagne et du Cameroun. Celles – ci ont eu des échanges et partage d’expérience avec des « grands – mères » du Gabon. Des expériences *in situ* de mécanismes traditionnels de gestion de conflits ont été identifiés, tel que le règlement de la palabre dans la communauté Mpongwé. Cette célébration a permis d’identifier non seulement des femmes porteuses de patrimoine culturel immatériel relatif aux mécanismes endogènes de prévention et résolution des conflits mais aussi des savoirs traditionnels servant au développement durable. Cette activité contribue à l’ODD 4 et à *Objectif stratégique 1* : Préserver et promouvoir les identités et la diversité culturelles pour un développement durable dans « Les grands axes de la politique culturelle en République gabonaise ».

Dans le cadre du programme Communication et Information, le Bureau a accompagné le Gabon dans 4 sous-domaines :

1. Amélioration du cadre juridique en conformité avec les standards internationaux et promotion de la sécurité des journalistes



Vue du groupe monitoring - © UNESCO

En droite ligne avec la mise en œuvre du Plan d'Action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'Impunité, le Gabon a entrepris, en 2016, sous la coordination de l'UNESCO et avec l'appui de plusieurs partenaires dont le CNUDH-AC, le PNUD, l'OIF, l'UNITAR, l'UNOCA, une vaste opération, sur tout le territoire national, visant la sensibilisation des forces de sécurité et de défense sur la question de la sécurité des journalistes et le maintien de l'ordre. Grâce à cette opération, ce sont 200 personnes (dont environ 5% de femmes) des officiers et sous-officiers des services et police et de gendarmerie, de toutes les 9 provinces du Gabon qui ont bénéficié d'une formation sur le maintien de l'ordre et la sécurité des journalistes.

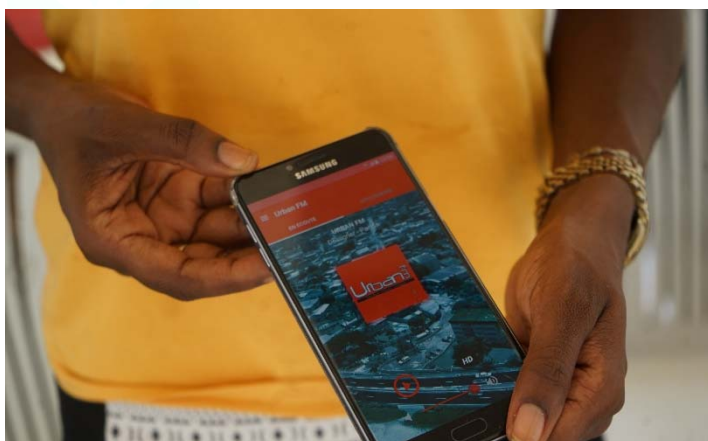
Parallèlement à la sensibilisation des forces de sécurité et de défenses, près de 200 journalistes (dont 30% de femmes) des médias publics, privés et communautaires, sur le territoire national ont acquis des compétences en matière de traitement de l'information sensible au conflit pendant la période électorale, et adopté une charte de bonne conduite. La conduite du monitoring des médias réalisée avant, pendant et après la période électorale, par les professionnels eux-mêmes a mis en évidence des avancées considérables en matière de traitement équilibré de l'information en période électorale.

Afin, entre autres, d'arrimer ses instruments réglementaires avec les évolutions intervenues dans le secteur des médias et de la communication, le Gabon s'est doté, avec l'appui de l'UNESCO d'une nouvelle loi portant Code de la communication. Au nombre des avancées consacrées par cette nouvelle loi, on peut citer le renforcement de la protection de la liberté d'expression ; l'adoption de dispositions visant à améliorer la viabilité économique et le développement des médias publics, privés et communautaires ; et l'ouverture vers la dépénalisation des délits de presse.

Les résultats obtenus participent à l'atteinte de la priorité nationale telle qu'énoncée dans le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) suivant laquelle « Le Gabon Emergent sera bien gouverné et sera fondé sur les principes d'un Etat de droit, sur un environnement national de démocratie, de tolérance, de respect de l'autre et d'ouverture, favorisant un véritable débat citoyen. »

Concernant les ODD, l'amélioration du cadre juridique et la promotion de la sécurité des journalistes participent à l'atteinte de l'ODD 16.

2. Promotion des sociétés du savoir à travers la valorisation des solutions libres et développement des compétences relatives à la maîtrise des TIC



Vue de l'application mobile de la radio Urban FM - © UNESCO

Le bureau a essentiellement mené des actions de plaidoyers ainsi que de mobilisation des ressources à travers l'élaboration de trois principaux projets basés sur les Technologies de l'information et de la communication (TIC) et les solutions libres : (1) Création et déploiement de bibliothèque scolaire numérique ; (2)

Modernisation de la bibliothèque nationale ; et enfin YouthMobile Gabon.

En rapport avec Youthmobile, le Bureau a obtenu le positionnement du Ministère en charge des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'insertion sociale des jeunes pour la réalisation d'une phase pilote à la Prison Centrale de Libreville, en vue de préparer l'intégration sociale des jeunes détenus à leur sortie de prison. Le projet a été lancé en fin 2017 et doit se poursuivre au cours du biennium 2018/2019.

3. Renforcement de la préservation du patrimoine documentaire



Vue de quelques planches des archives du Gabon - © UNESCO

La préservation du patrimoine documentaire passe entre autres par la connaissance de celles-ci et l'existence et l'application de cadre réglementaire en adéquation avec les standards internationaux et les évolutions technologiques. A la faveur de l'appui de l'UNESCO, le Gabon dispose désormais, d'un inventaire préliminaire de son patrimoine documentaire, élaboré par le Comité national du Programme Mémoire du Monde. De plus, il a élaboré deux projets de loi dont l'une sur la protection du patrimoine culturel – qui intègre le patrimoine documentaire et l'autre sur l'archivage numérique, en vue d'encadrer et promouvoir la préservation du patrimoine documentaire au Gabon. Ces deux instruments sont alignés sur, entre autres, la Recommandation de l'UNESCO concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique (2015).

Ces résultats permettent au Gabon, de s'inscrire dans une démarche visant à mieux protéger et valoriser son patrimoine culturel en général et documentaire en particulier. Ce faisant, le Gabon contribue à la réalisation de la cible 11.4 « Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial » nécessaire à l'atteinte de l'ODD 11 « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ».

Au niveau national, ces résultats participent à « valoriser le patrimoine culturel et favoriser l'accès des populations aux services culturels » - cinquième objectif de l'axe stratégique 3 du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE).

4. Engagement des jeunes dans le développement et la consolidation de la paix



Vue de jeunes lors du Forum panafricain des jeunes pour la culture de la paix - © UNESCO

Le Bureau a pris une part active à plusieurs initiatives en lien avec la consolidation et la préservation de la paix. Il s'agit d'abord de sa contribution marquée à l'Organisation de la Conférence de Haut niveau, « Quand les médias créent la paix : une exploration des rôles et responsabilités des médias dans le processus de consolidation de la paix » (Libreville, 25-26 Janvier 2016). Le programme a aussi contribué à l'organisation du Forum panafricain des jeunes pour la culture de la paix (Libreville, 30/11 – 02/12/2017) en vue de promouvoir la lutte contre la radicalisation et le discours violent en ligne.

COOPERATION AVEC LES AUTRES AGENCES DES NATIONS UNIES

1. Participation à l'élaboration et à la signature du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement



Les principaux signataires : M. Régis Immongault (à gauche) et Mme Marie-Evelyne Pertus-Barry (à droite) - © UNESCO

Le PNUAD pour la période 2018-2022 a été formulé suivant un processus participatif qui a connu l'implication des principaux acteurs de développement du Gabon, notamment le Gouvernement, le Système des Nations Unies (SNU) et des acteurs de la Société civile. Il poursuit quatre principaux résultats :

- d'ici 2022, les institutions au niveau central et décentralisé ont efficacement exercé leurs rôles dans le processus démocratique y compris le respect des droits de l'Homme et dans la gouvernance économique et ont renforcé le système statistique pour orienter les politiques publiques ;
- d'ici 2022, la qualité de la budgétisation des secteurs sociaux est significativement améliorée et les populations, notamment les plus vulnérables, ont davantage utilisé les services sociaux de base de qualité » ;
- d'ici 2022, le Gabon a amorcé la diversification et la transformation structurelle de son économie, développé des chaînes de valeurs, mis en place des systèmes productifs innovants et créé des emplois suffisants et viables au profit des jeunes et des femmes ;
- d'ici 2022, le Gabon a amélioré la préservation de la biodiversité et la gestion de ses ressources naturelles, notamment forestières, minières, énergétiques et foncières, de manière compatible avec la durabilité environnementale.

2. Culture du fair-play et de la paix



Le capitaine de l'équipe vainqueur brandissant le trophée gagnant - © UNESCO

Lors de la célébration de l'édition 2017 de la Journée internationale de la paix, le personnel du Bureau a participé auprès des collègues des autres agences onusiennes au tournoi de football dit «de la Paix » ont joué, le 23 septembre 2017, au stade de l'Institut sous-régional multisectoriel de technologie appliquée,

de planification et d'évaluation de projets (ISTA/CEMAC). A travers cette activité, il a participé la culture du fair-play et de la paix, car tous jouaient pour la paix dans un esprit de fair-play.

3. Mobilisation pour la préservation de l'environnement



Quelques personnels de l'UNESCO avec leur famille lors du nettoyage des plages - © UNESCO

En prélude à la célébration solennelle de l'édition 2017 de la Journée des Nations Unies, les familles du personnel du Système des Nations Unies au Gabon dont celles du Bureau UNESCO à Libreville, le Ministère des Affaires étrangères, des organisations de la société civile ainsi de jeunes volontaires ont organisé, le 22 octobre 2017, une campagne de nettoyage de plages à Libreville. Cette activité a permis, entre autres, de sensibiliser les plagistes sur la nécessité de maintenir ces endroits propres, en d'autres termes, préserver l'environnement, en occurrence la planète.

4. Promotion des activités du Système des Nations Unies au Gabon



Vue du stand de l'UNESCO lors de la Journée des Nations Unies – © UNESCO

A l'occasion de la célébration de la 72^{ème} édition de la Journée des Nations Unies, le 24 octobre 2017, les agences du Système des Nations Unies au Gabon, en partenariat avec le Ministère des affaires étrangères, ont offert gratuitement au grand public différents services, au nombre desquels des expérimentations des sciences de la vie et la terre et des sciences physiques du projet Miscrosience actuellement mis en œuvre dans certains établissements du Gabon par l'UNESCO. C'était, en outre, l'opportunité pour le Bureau de Libreville de multiplier les inscriptions des jeunes au Programme de formation en informatique appelé Former Ma Génération – Gabon 5000. Des dépistages de diabète, des prises de tensions artérielles et la distribution des préservatifs ont également été faits respectivement par les collègues de l'OMS et l'ONUSIDA.

Par ailleurs, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a donné des conseils sur les productions agricoles, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNCHR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) ont présenté leurs dernières réalisations.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Objectifs de
développement
durable

Bureau UNESCO à Libreville

Maison des Nations Unies

164, Impasse André Mba Obame

B.P. 2183 Libreville, Gabon

Tel.: +241 04 51 03 36

www.unesco.org/libreville

www.facebook.com/unescolibreville - www.twitter.com/unescogabon